

Séminaire EFDD

ENS Cachan

22 février 2013

**Les dimensions
territoriales du
développement
durable**

Une application au
domaine de l'eau
douce

Olivier PETIT
CLERSE/Univ. Artois

Introduction

- **Le développement durable: une constante réflexion depuis 1996**
- **Un domaine d'application privilégié: l'eau douce**
- **Positionnement / présentation: un exercice de réflexivité**

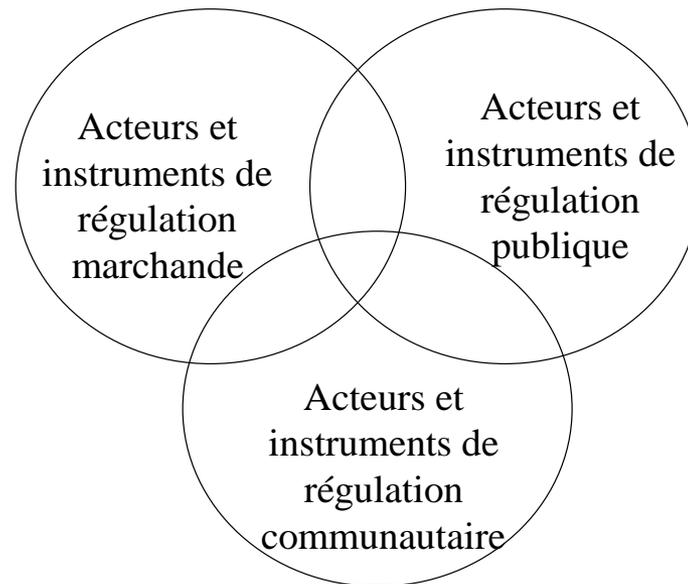
Au commencement: la gouvernance des eaux souterraines

- Travail de thèse réalisé à l'UVSQ (1998-2002): De la coordination des actions individuelles aux formes de l'action collective: une exploration des modes de gouvernance des eaux souterraines
- Travail théorique sur l'action collective (approche institutionnaliste), études de cas et travail empirique sur le cas de la nappe de Beauce.

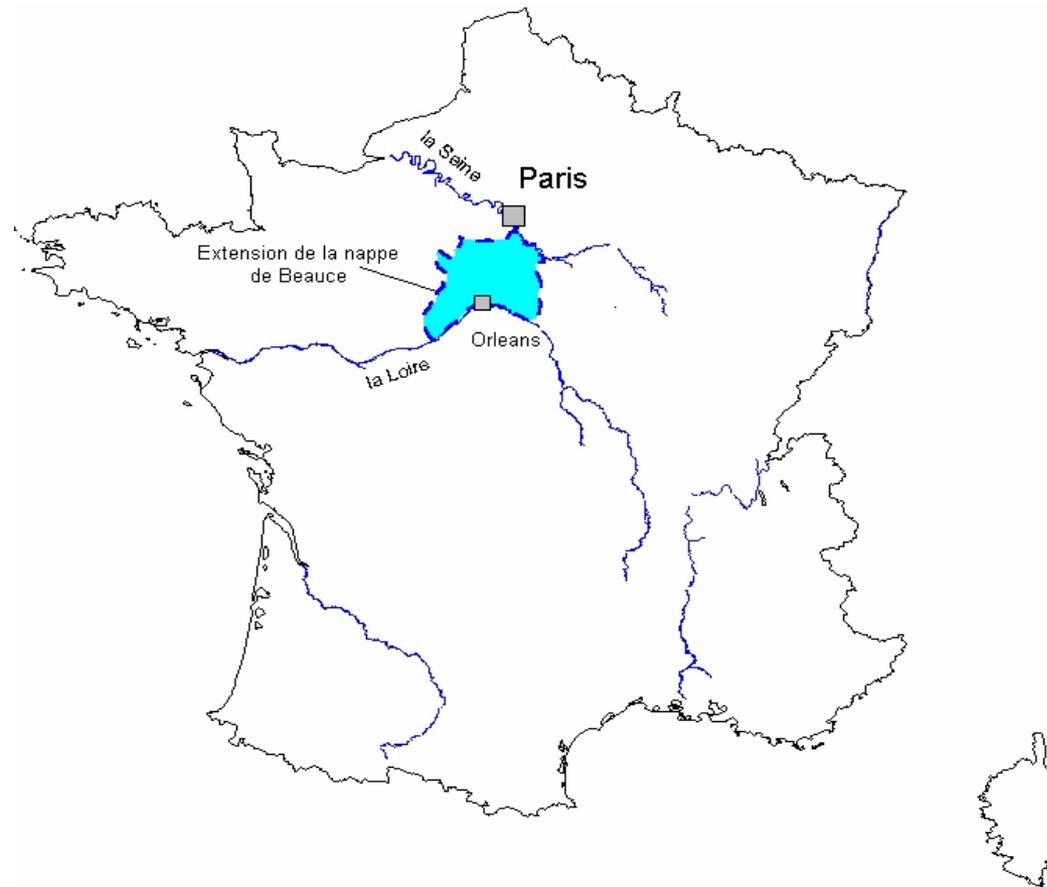
La gouvernance des eaux souterraines

- Question est abordée dès le départ dans une perspective de développement durable (retour sur la tragédie des biens communs et son dépassement) et appliquée à un objet aux contours territoriaux particuliers
- La gouvernance est définie comme un compromis qui s'établit entre la coordination des actions individuelles et les formes de l'action collective

Le schéma de la gouvernance



Un cas emblématique: la nappe de Beauce



NAPPE DE BEAUCE - INDICATEUR DE LA SITUATION GENERALE AU 11/11/2007
Moyenne des 9 piézomètres de référence suivis depuis 1974, pondérée par la surface de leur bassin souterrain respectif, exprimée en mètres NGF.



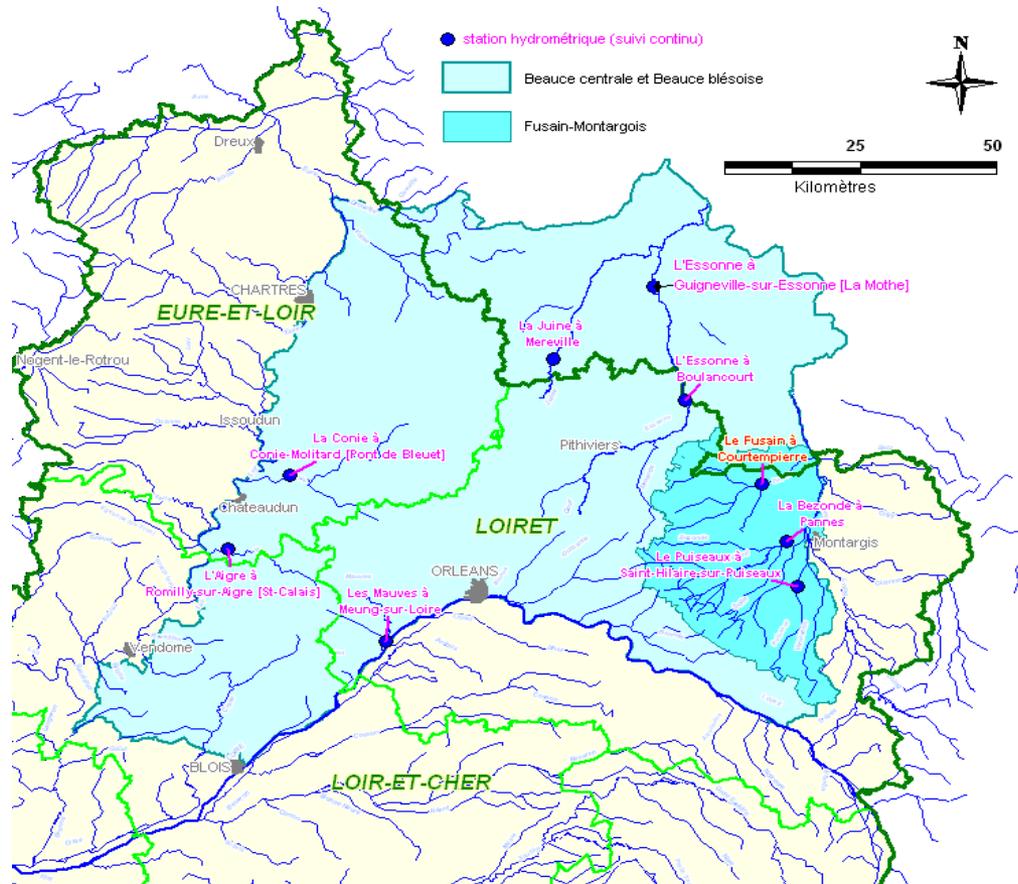
Piézomètres de :
Epieds-en-Beauce ; Ouzouer-le-Marché ; Fains-la-Folie ; Trancrainville ; Ruan ; St-Léger-des-Aubées ; Andonville ; Mainvilliers ; Batilly-en-Gâtinais

DIREN Centre
12/11/2007

Evolution des mesures de gestion

- - De 1993 à 1994 : Restrictions sans coordination des politiques
- - De 1995 à 1998 : La charte “ Nappe de Beauce ” et la définition de seuils d’alerte
- - Depuis 1999 : La gestion par les quotas et la procédure SAGE

Un bien commun avec une gestion territorialement différenciée



Changement d'échelle: la GIRE

- Essor de la notion depuis les années 1990 (Rio, Partenariat Mondial de l'eau, Johannesburg, Mexico)
- Cette notion est portée par le partenariat mondial de l'eau, mais aussi par les Nations Unies.
- On assiste donc, selon Baron et Bauby (2005), « à la coproduction d'un discours de la part des institutions internationales et des grands groupes privés. »

Petit historique croisé du DD et de la GIRE

Développement durable	Gestion intégrée des ressources en eau
Années 1950 (UICN)	Années 1940 (selon Biswas)
Années 1970 (Club de Rome, éco-développement..)	Années 1970 (Mar del Plata)
Années 1980 (rapport UICN, Brundtland)	Années 1980 (décennie de l'eau et de l'assainissement)
Années 1990 (Rio)	Années 1990 (Dublin, Rio...)
Années 2000 (Johannesburg)	Années 2000 (GWP, Johannesburg, Mexico..)

Evolution sémantique de la GIRE

- De la gestion « par bassin », à une complexification.
- Suivant le partenariat mondial de l'eau :
Partenariat Mondial de l'Eau en 2000. « *La gestion intégrée des ressources en eau est un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social en résultant, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux* »

Une institutionnalisation en marche

- Ne doit-on intégrer les problèmes de pauvreté de manière plus explicite? C'est pourquoi Merrey *et al.* (2005) proposent dès lors de retenir une nouvelle définition de la GIRE :

Une définition alternative

- « La Gestion Intégrée des Ressources en Eau est la promotion du bien-être humain, visant particulièrement la réduction de la pauvreté, l'encouragement à de meilleures conditions de vie et une croissance économique équilibrée, grâce à un développement démocratique et effectif, une gestion de l'eau et des autres ressources naturelles aux niveaux communautaire et national, dans un cadre équitable, durable, transparent, et qui, autant que possible, conserve les écosystèmes vitaux »
- Jusqu'où étendre l'intégration ?

Des difficultés de mise en œuvre

- La GIRE constituerait en quelque sorte un référentiel, un « concept normatif sans norme » (Theys).
- Des difficultés pour mesurer la mise en œuvre de la GIRE... problème récurrent dans le domaine du DD (Petit, Baron, 2009)

Un travail de théorisation

- Propositions pour donner un contenu plus ancré théoriquement à la notion de GIRE (Petit, 2009), sur la base de 3 critères:
- Un processus de GIRE doit s'appuyer, selon nous, sur : la prise en compte de la dimension patrimoniale de l'eau ; la reconnaissance des territoires de l'eau ; un régime institutionnel de ressources intégré.

Une nouvelle étape: la « mise en patrimoine de l'eau »

- Travaux développés essentiellement depuis 2008 (Calvo-Mendieta, Petit, Vivien, 2010a, 2010b, 2011, 2013).
- Une exploration des approches patrimoniales dans le domaine de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Le patrimoine commun...

- Selon Ollagnon (2000) « Le patrimoine peut être défini comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels centré sur le titulaire, qui concourt à maintenir et à développer son identité et son autonomie par adaptation, dans le temps et dans l'espace à un univers évolutif ».

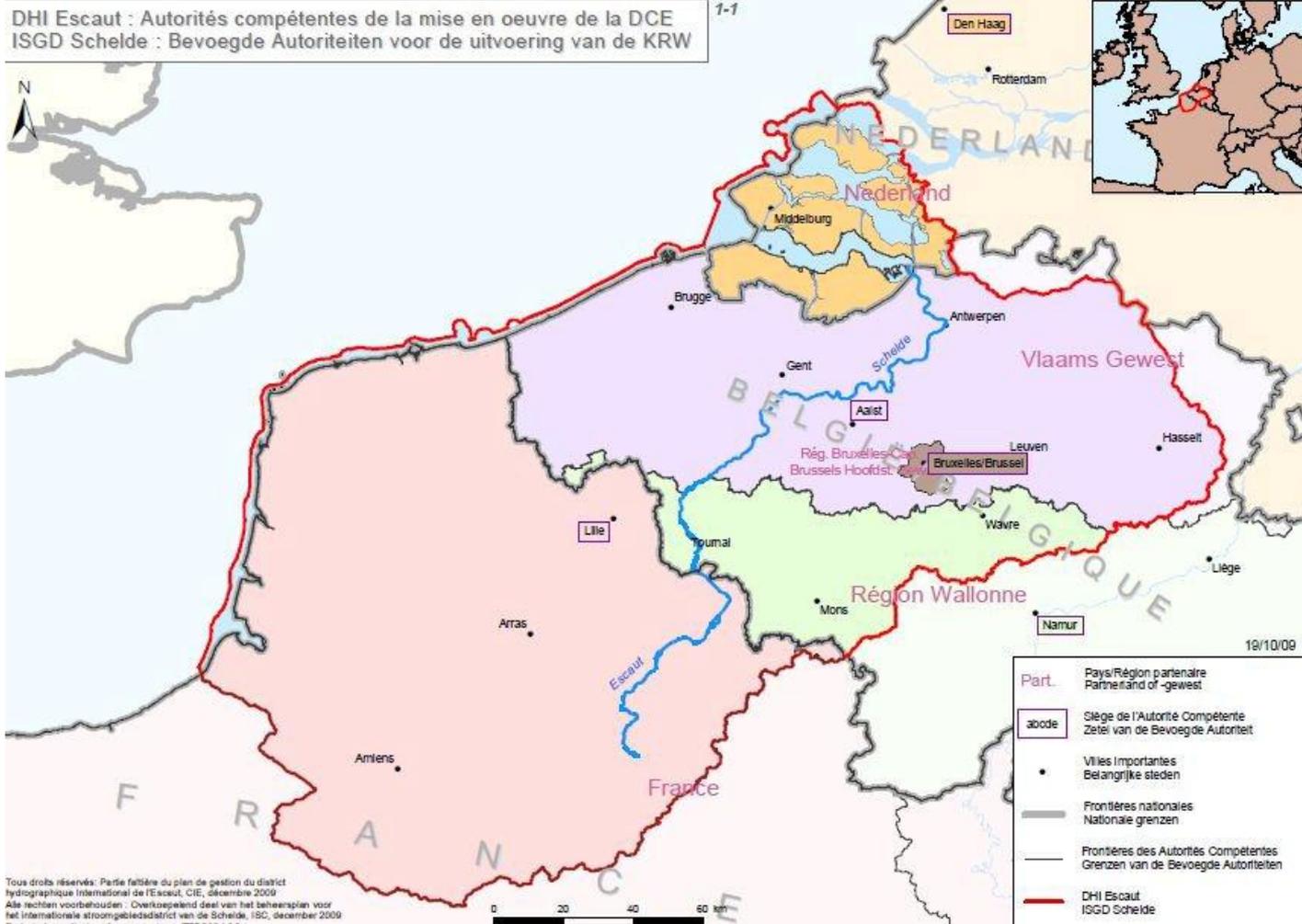
... et la gestion de l'eau en France

- Une analyse rétrospective de la politique de l'eau en France depuis les années 1960, qui balance entre marchandisation et patrimonialisation.
- Le lien entre patrimoine et territoires apparaît au travers des collectifs qui se créent dans le domaine de la gestion de l'eau (Comités de bassin, CLE...)

Travaux plus récents sur la gestion transfrontalière de l'eau douce

- Travaux conduits dans le cadre du projet Riparia (2011-2013).
- Travail sur 3 concepts: Riparia, régime international et services écosystémiques transfrontaliers.
- Deux terrains en Europe (Escaut) et en Amérique du Nord (Delta du Colorado).
- Une notion qui interroge les constituants du DD: les services écosystémiques...

Le bassin de l'Escaut



Le bassin du Colorado (USA-Mexique)



Perspectives

- Le territoire et le développement durable ne sont pas abordés de manière frontale, tout au long de ce parcours.
- Ils apparaissent néanmoins comme des invariants qui posent des questionnements scientifiques toujours pertinents...
- ... et qui interrogent aussi les politiques en cours.